Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 50 (1977)

Heft: 9: Congrès de la FIHUAT (fédération internationale pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement des territoires)

Artikel: L'association suisse pour le plan d'aménagement national ASPAN

Autor: Choisy, Eric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national ASPAN

L'impulsion première qui aboutit à la création de l'ASPAN fut donnée par un éminent architecte, Armin Meili, qui publia en 1930 un mémoire sur la nécessité de l'aménagement du territoire en Suisse.

A la suite de cette publication, diverses personnalités demandèrent la création d'un service fédéral de l'aménagement du territoire, ce qui fut refusé par le gouvernement. Ces personnalités créèrent alors, en 1945, l'ASPAN, association de droit privé, dont le premier président fut Armin Meili.

La nouvelle association, immédiatement très active, organisa divers séminaires qui aboutirent, entre autres, à la mise sur pied en 1947, par la Ville de Zurich, d'un règlement sur les constructions créant les zones industrielles, agricoles et de loisirs.

Les participants au Congrès international de la FIHUAT seront intéressés de savoir que Genève fut un pionnier dans le domaine de l'aménagement. En effet, ce canton adopta en 1929 déjà un premier plan de zones dans la région urbaine, suivi en 1940 d'une loi sur les zones dans les villages et enfin, en 1952, de la loi cantonale sur la zone agricole. Dans ce cas également, on put bénéficier des vues prospectives d'un architecte prévoyant, Camille Martin, qui fut à Genève à l'origine de cette réglementation.

Afin de répandre les idées qui sont à la base de l'aménagement et de participer activement aux problèmes qui se posent dans les diverses parties du pays, l'ASPAN créa des sections régionales, notamment la section Suisse occidentale (SO) groupant les cantons francophones.

Actuellement, l'ASPAN compte parmi ses membres environ 1300 membres individuels, 1133 communes et tous les cantons et 422 membres collectifs et associations diverses.

Les tâches de l'ASPAN sont multiples et comprennent entre autres:

— Encouragement des communes, des cantons et du pays entier à un aménagement ordonné du territoire;

— élaboration de modèles servant ces objectifs primaires;

— collaboration au sein des commissions législatives;

— prise de position à l'égard des projets officiels;

— information et documentation.

Sur ce dernier point, on peut signaler la remise à la presse et à toutes les communes de nombreux articles relatifs aux problèmes de l'aménagement. D'autre part, le périodique *Habitation* est notre organe officiel.

Les communes ont fréquemment recours à l'ASPAN pour la solution de leurs problèmes d'aménagement local.

Au cours des derniers mois, notre association a participé très activement aux discussions concernant la législation fédérale sur l'aménagement et s'est préoccupée tout particulièrement de l'aménagement des stations touristiques en montagne.

Eric Choisy,
ingénieur Dr h.c.,
président de l'ASPAN SO